

AIDES FINANCIERES POSSIBLES

Les aides financières sont possibles,
sous conditions :

- ∞ Bourse de la Région
- ∞ Promotion professionnelle
(prise en charge par l'employeur)
- ∞ Autres prises en charge
(Pôle emploi, TRANSITION PRO
ANFH ...)

Institut de Formation Aide
Soignant du Centre Hospitalier
de l'Ouest Vosgien

30 rue Sainte Marie
88300 NEUFCHATEAU

N° DA : 41 88 011 80 88

Les renseignements sont disponibles sur le
site internet :

www.ch-ouestvosgien.fr
rubrique Instituts de Formation

ou directement par le biais du secrétariat :

03.29.94.83.00 ou
secretariat-ifas@ch-ouestvosgien.fr

Adresses utiles

Agence Régionale de Santé de Lorraine
3 Boulevard Joffre—CS 80071
54036 NANCY Cedex

Région GRAND EST
Place Gabriel Hocquard
57036 METZ



Institut de Formation d'Aides Soignants de NEUFCHATEAU

Formation
préparant au
Diplôme d'Etat
d'Aide Soignant

LES EPREUVES DE SELECTION

(Cf arrêté du 12 avril 2021 modifiant l'arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admissions conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant et

Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant

L'admission des candidats s'effectue sur la base

- ∞ d'un dossier
- ∞ d'un entretien

Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation.

Handicap

L'accessibilité au handicap physique n'est pas réalisable au niveau de l'institut. Cependant les autres handicaps, tels que les dyslexies, sont pris en compte.

La personne en situation de handicap est invitée à en parler en amont au référent handicap de l'institut ou dès le début de sa formation, afin de permettre une reconnaissance de sa situation et de mobiliser les moyens compensatoires indispensables.

LA FORMATION

L'IFAS accueille 30 à 35 élèves en cursus complet à la rentrée de septembre.

Des cursus partiels sont réalisés pour les candidats titulaires de certains diplômes (AP, ARM, Ambulancier, AVF, Bac Pro SAPAT, Bac Pro ASSP...)

Un projet de formation en apprentissage est en cours.

La formation, de 11 mois, alterne enseignement théorique et clinique (1540 heures).

Référentiel de formation : la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant vise l'acquisition de 5 blocs de compétences pour l'exercice de la profession.

Le diplôme d'Etat est enregistré au niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles.

Enseignement Théorique (770 heures)

La formation théorique et pratique comprend 10 modules. Ces temps d'enseignement ont lieu à Neufchâteau sous forme de cours magistraux en direct ou en ligne, de travaux dirigés, de travaux pratiques et de travail personnel guidé.

Enseignement clinique (2770 heures)

La formation en milieu professionnelle comprend 4 périodes de stages dans des milieux professionnels en lien avec la santé et les soins, notamment sur le CHOV mais aussi dans les établissements des départements limitrophes.

Le suivi du parcours de l'élève en formation est tracé dans son portfolio.

Taux de diplômés

En 2021 : 27 diplômés sur 34 présentés.

En 2020 : 22 diplômés sur 27 présentés.

L'accompagnement en formation

Il est réalisé par des suivis pédagogiques individuels et collectifs ainsi que par des visites sur les terrains de stage, en lien avec les professionnels.

Les pratiques innovantes

Les méthodes pédagogiques s'orientent vers la simulation en santé, la pédagogie inversée, l'e-learning, les analyses de pratiques et la recherche.

L'institut de Neufchâteau a créé **une chambre de simulation**, soit une reproduction d'une chambre de patient équipée d'un système informatique, de caméras et d'un mannequin connecté.



Les poursuites d'études

Le diplôme d'Etat aide-soignant peut se poursuivre vers une orientation sur l'entrée en IFSI (allègement possible d'évaluation de quelques UE après admission en L1)